

me du procureur se réduisait à M. de Badières et à son notaire, autre vieil ami de vingt ans.

Avec le notaire, Bricbet, dès le lendemain de son retour, avait eu plusieurs conférences pour se faire rendre compte de son immense fortune.

Elle était si solidement placée que le notaire avait bondi de surprise en attendant Bricbet parler de retirer quelques millions pour les avoir à sa disposition.

—Mais à quoi bon déplacer un si fort capital pour qu'il reste improductif entre tes mains ? s'était écrié le tabellion.

—Je tiens à avoir toute prête la dot de ma fille bien-aimée, que je veux marier. Elle a vingt ans, il me faut songer à son établissement, avait répondu Bricbet avec la sollicitude d'un bon père.

Devant un pareil motif, le notaire s'était aussitôt engagé à promptement réaliser des fonds.

Mais, en quittant Bricbet, il avait été arrêté sur l'escalier par Colard, qui lui avait demandé tristement :

—Monsieur n'a-t-il rien remarqué, en causant avec mon maître ?

—Que pouvais-je donc remarquer ? fit le tabellion curieux. Colard secoua la tête en continuant :

—Puissé-je me tromper ! mais j'ai comme un pressentiment que M. Bricbet songe encore à nous quitter et prépare son départ.

—C'est donc pour cela que le vieux fou me demande de lui faire des fonds ! lâcha imprudemment le notaire,

A cette révélation, Colard s'écria tout suppliant :

—N'en faites rien, au nom du ciel ! n'en faites rien ! Ne vous rendez pas complice d'une pareille imprudence ! Ne lui dites pas un mot de ce que je viens de vous confier... mais inventez des délais... gagnez du temps... deux ou trois mois, par exemple... D'ici là, nous aurons rendu mon bon maître tellement hureux qu'il ne songera plus à partir.

Attendri par ce chagrin du dévoué serviteur, le notaire avait promis de tout faire pour retarder la remise de l'argent.

Avec le tabellion, M. de Badières, nous l'avons dit, était le second intime ami qui visitait fréquemment le procureur.

A leur seconde entrevue, le juge avait raconté toute la déposition de Cartouche à Bricbet, qui s'était roulé de rire en s'écriant :

—Comment, mon bon Jacques, tu as pu croire un instant que j'étais affilié à la bande de ce coâlerat ? Je ne t'en remercie pas !

—Il avait une telle assurance en me prédisant cette maison de la rue de la Bûcherie, où je devais te trouver, que tout autre s'y serait laissé prendre. Je le vois encore me montrant le médaillon et m'assurant qu'il était l'exaot portrait de son complice.

—Sais-tu que mon portrait ne t'a pas trop réussi ? C'est à cause de cette miniature que ce de Lozeril, en jurant qu'il m'avait vu mort, a été cause de l'arrestation de ma pauvre Aurore. Vois donc où peut conduire une erreur d'ivrogne ! Il faudra que tu me le fasses connaître, ce gargon qui a inventé cette histoire pour faire parler de lui.

—Oh ! si tel était son projet, il n'avait sans doute pas mis en ligne de compte l'affreuse blessure qui le retient encore chez son médecin.

—Je veux savoir s'il persistera dans son dire après m'avoir vu. Nous irons lui rendre visite un de ces jours. Où demeure son docteur ?

—Dans la rue Saint-Louis-en-l'Île, juste derrière ton hôtel.

—Est-ce lui qu'on appelle Maurice Gardie ? dit l'ex-procureur.

—Le connais-tu ?

—Non, mais je l'ai aperçu de la fenêtre, ce matin, quand il entra dans le jardin, conduit par Colard qui était allé réclamer ses soins pour Aurore.

A ce nom, une douloureuse expression contracta le visage de Bricbet, qui poursuivit d'une voix pleine de tendresse :

—Oui, ma bonne Aurore est sérieusement malade des suites de cet injurieux procès. Chère âme aimée ! comme elle a dû souffrir sur le banc des coupables, elle qui n'a pas même l'ombre de la plus petite faute à se reprocher.

M. de Badières admira cette confiance complète du mari. L'audience l'avait éclairé à ce sujet : mais, en galant homme, il garda pour lui son opinion sur la fidélité de M^{me} Bricbet.

—Sois sans inquiétude, dit-il, la santé de ta femme est en bonnes mains, car M. Gardie est un habile docteur.

Et M. de Badières se leva.

—Est-ce que tu pars ? Ne restes-tu pas à souper avec nous ? demanda le procureur.

—Je ne puis... le nom du docteur vient même de me rappeler mon devoir. Il faut que j'aille chez lui pour avoir des nouvelles de M. de Lozeril. Le procès de son assassin de Cambiac doit prochainement revenir.

—Alors, choisis le chemin le plus court pour te rendre chez ce Gardie. Passe par le jardin, conseilla Bricbet.

—C'est ce que je vais faire, dit le juge en prenant congé de son ami.

Il faisait nuit profonde quand M. de Badières traversa le jardin. Comme il allait atteindre la petite porte, une main l'arrêta dans l'ombre, en même temps qu'une voix lui disait avec l'accent du plus profond désespoir :

—Au nom de tout ce qui vous est cher, monsieur, prenez pitié d'une malheureuse femme qui va mourir si vous refusez de l'entendre !

M. de Badières avait reconnu M^{me} Bricbet.

Emu par le navrant appel, il ne résista pas à cette mignonne main tremblante qui l'attirait vers le pavillon.

Il suivit donc celle qui l'invoquait.

Avec la chambre à coucher et son cabinet de toilette, un petit boudoir formait tout l'intérieur du pavillon. Ce fut dans cette dernière pièce que la jeune femme introduisit le magistrat. Outre les bougies allumées sur la cheminée, un ardent feu qui flambait dans l'âtre illuminait le coquet boudoir.

A cette vive lumière qui éclairait Aurore, le juge put reconnaître la profonde altération qu'avait subie la beauté de celle qu'il avait connue si resplendissante de charmes et de jeunesse.

La figure pâle et amaigrie, les lèvres agitées par un tremblement nerveux qui lui faisait aussi claquer les dents, les yeux rougis par des larmes qui ne cessaient plus de couler, Aurore, en quelques jours, était devenue une lamentable créature, sans force, ayant peine à se soutenir en sa marche chancelante.

Le juge n'était pas encore revenu de sa douloureuse surprise, que M^{me} Bricbet était déjà tombée à ses genoux et, tendant vers lui ses mains jointes, lui disait d'une voix dont nous ne saurions exprimer toute la suppliante angoisse :

—Sauvez M. de Cambiac !

A cet appel désespéré, qui s'adressait à sa conscience de magistrat, le juge voulut résister, et répondit d'une voix qu'il tenta d'affermir :

—M. de Cambiac appartient à la justice, madame. Je ne puis rien pour lui.

—Il est innocent ! je vous le jure !